



Fiche synoptique

La Boussole



La Boussole
Chef de service : Didier LEFEVRE

303, Route de Lille
62300 LENS
☎ 03.21.28.50.67
☎ 03.21.67.59.17
✉ apsa-laboussole@nordnet.fr

Public accueilli

Toute personne en grande difficulté sociale, souvent en situation d'errance, en situation de rupture d'hébergement, de rupture familiale, conjugale, en situation de décohabitation ou isolée ... Elles sont, la plupart du temps, en rupture d'exercice de droit commun, et ont un réseau relationnel défaillant. Elles sont en demande de prestations de service.

Objectifs / Missions

- Assurer un accueil à toute personne qui en a besoin (sauf comportements violents incompatibles avec la vie en collectivité) ;
- Evaluer la situation (en lien avec le S.I.A.O.) ;
- Permettre aux personnes accueillies de participer à la vie quotidienne de la structure et de se retrouver dans sa dignité ;
- Accompagner la personne en essayant de faire émerger un projet personnalisé ;
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins ;
- Aider les personnes à recouvrer la qualité de citoyen à part entière ;
- Orienter.

Services / Prestations

❖ Le C.H.R.S Urgence.

C'est un hébergement collectif pour hommes de plus de 18 ans, regroupé sur 2 sites :

- 20 places sur Lens ;
- 15 places sur Liévin.

Il répond à une nécessité de mise à l'abri. Les personnes sont orientées par un des services du S.I.A.O.

Toute personne en hébergement peut y rester jusqu'à ce que son projet soit abouti (sauf problème de violence nuisant à la vie en collectivité). Il n'y a pas de durée maximale d'hébergement.

❖ Le service santé.

Le service est composé d'une infirmière et d'une psychologue (à temps partiel). Par ce service, La Boussole peut prendre en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion tant sur volet médico-social qu'éducatif.

Le service santé peut intervenir sur d'autres services de l'A.P.S.A., voire des structures extérieures à l'A.P.S.A.

❖ L'accueil de jour.

Ouvert de 8h30 à 18h30, tous les jours de la semaine sauf les week-ends et jours fériés. Cet accueil est situé dans les locaux de La Boussole. Même si l'accès est libre, il nécessite une contractualisation avec le S.I.A.O. Celle-ci peut se faire au fur et à mesure des rencontres. Elle se fait en concertation des deux services.

Les personnes accueillies acquièrent les mêmes droits que les personnes hébergées et accèdent aux mêmes prestations de journée.

LES PRESTATIONS

C'est un lieu d'échanges, d'abri, fournissant diverses prestations :

1. Une réponse aux besoins élémentaires.

- Aide alimentaire (petite déjeuner, repas chauds le midi, sandwichs pour le soir) ;
- Blanchisserie ;
- Mise à disposition de casiers ;
- Douches ;
- Café, collations.

2. Une adresse administrative.

- Distribution du courrier pour les personnes domiciliées (les domiciliations étant faites par le S.I.A.O.).

3. Un accompagnement social à travers un accueil qui favorise l'écoute.

- Information et sensibilisation de la personne sur ses droits et devoirs ;
- Aide administrative ;
- Aide à l'élaboration ou la redéfinition d'un projet personnalisé ;
- Aide à la remobilisation de la personne.

4. Un accompagnement de la personne sur le plan de la santé.

- Dispenser les premiers soins ;
- Inciter, faire émerger et accompagner les différents projets de soins ;
- Prendre en compte la souffrance psychique et proposer un accompagnement psychologique pour ceux qui le souhaitent.

5. Des ateliers.

- Participer à des activités d'équithérapie ;
- Apporter une « aide » au refuge de Lens par la promenade des chiens ;
- Participer à des activités physiques (piscine, randonnée, musculation, ...) ;
- Participer à des visites de sites culturels ;
- Aller au cinéma, aller voir des matchs de foot,
- Faire des séjours de rupture.

6. Une orientation adéquate de la personne en fonction de son projet personnalisé.

Orienter en se coordonnant avec le S.I.A.O. par des contacts variés (téléphone, fax, mails, rencontres, synthèses, ...) en prenant bien compte :

- Les difficultés de la personne ;
- Ses demandes ;
- Ses compétences.

Et en respectant la singularité de chacun

Personnel / équipe

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| → 1 directeur ; | → 2 moniteurs éducateurs ; |
| → 1 chef de service ; | → 1 psychothérapeute ; |
| → 1 secrétaire ; | → 2 infirmiers ; |
| → 1 animatrice ; | → 5 veilleurs de nuit ; |
| → 2 éducateurs spécialisés ; | → 3 maîtresses de maison. |

Partenariat

- Réseaux conventionnés : rencontres autour d'un public commun pour travailler en commun.
- Partenariat : mise en place d'une convention partenariale pour travailler ensemble et définir les modalités de travail.

Autres

L'accueil La Boussole mobilise des compétences à la fois sociales, sanitaires et psychologiques visant à prendre en compte l'ensemble des besoins des personnes accueillies. Le fonctionnement est souple afin de réussir à s'adapter aux besoins des personnes accueillies.